



Compte rendu de la réunion du Comité Départemental de Badminton 89

Jeudi 9 novembre 2017, 19h30 à NOYERS.

Présents: Jean-Marc CÊTRE, Maxime BUTTURI, Samuel DESCHAMPS, Emilie FAURE, Stéphanie FISHER, Eddy PINEL, Pascal LEFEBVRE, Jean Marie BOCCI.

Absents excusés : Jean-Michel PIERRELEE, Eric KRÄHENBÜHL, Bruno POTHIER, CORVELLEC Yan (réfèrent 89).

Absente : Myriam BOURCIER

Ordre du jour:

1) Mot de bienvenue et rappel de nos mandats par JMC.

2) TECHNIQUE: projet de développement ETR par JMC.

3) SPORTIF:

3.1: Point rapide du calendrier.

3.2: Résultats TZJ OUEST par Emilie et JMC.

3.3: Reflexion en cours de notre commission sportive par Bruno et Emilie.

3.4: Bilan du stage de Joigny du 1er octobre 2017 par Yan (informations transmises à JMC)

3.5: Point compétitions interclubs par Maxime.

4) FORMATION:

4.1: Formation arbitrage du 28 et 29 octobre 2017 par JMC.

4.2: Formation MODEF les 21 et 22 avril 2018 à Tonnerre.

4.3: DAD du 17 décembre 2017.

5) Questions diverses.

1) Mot de bienvenue et rappel de nos mandats par JMC.

Remerciements à JM Bocchi de nous accueillir dans la magnifique salle du conseil de NOYERS et être présent à cette réunion.

Jean marc Cetre précise aux membres élus du conseil qu'il souhaiterait plus de retour écrit sur les informations ou il sollicite des avis et retour, il s'est senti très seul face au projet de ligue dont il a assuré un retour dans le cadre d'un sport dont il ne maîtrise pas encore toutes les subtilités sans parler des égos de chacun



2) TECHNIQUE: projet de développement ETR par JMC.

Déclinaison du plan régional : présenté dans le cadre d'un CA, il a, à ses yeux, le mérite d'exister même si c'est une déclinaison copier-coller du projet fédéral et que ce projet aurait mérité une adaptation plus forte à nos réalités territoriales.

Il peut être dangereux car il incite à développer les clubs dans tous les sens, et les moyens sollicités ne sont pas assurés pour les clubs dans la durée. Les axes de Développement développés suppose des clubs structurés, bénéficiant d'un encadrement fort, disposant de moyens humains, matériel financiers importants.

A notre niveau notre activité sportive est encore difficilement encadrée et soutenue, se lancer dans un développement hors champ d'application de notre activité traditionnelle, reste aléatoire

Le gros point noir de ce plan régional reste qu'il n'est pas chiffré.

Beaucoup de financement restent fragiles et semblent difficiles à tenir sur un mandat olympique.

Dans le prochain CA, il est prévu de décliner et designer les projets.

Le comité de l'Yonne continuera à faire des actions adaptées en fonction de ses moyens et structures.

JMC a demandé à Yan d'être un soutien pour les clubs (règlement tournoi...).

Jusqu'à présent tout s'est bien passé sauf un échange avec F. Prudent qui semble ne pas avoir été investi pour répondre en ce sens.

Le manque de communication avec le club auxerrois est décevant.

3) SPORTIF :

3.1: Point rapide du calendrier.

Calendrier fait par Yan. La version Excel est plus lisible.

Rien à signaler sauf le sambad en même temps que le tournoi de Noyers les 24-25 mars 2018. Ce point, sera soulevé dans le cadre d'une consultation écrite. Les votes par mail sont toutefois difficiles à comprendre car soulevant trop de question à la fois ce qui génère des sources d'erreur.

3.2: Résultats TZJ OUEST par Emilie et JMC.

Les TZJ se sont brillamment déroulés.

Certains compétiteurs d'autres zones qui n'organisent pas de TZJ sont qualifiés pour des TRJ alors que nos joueurs ne le sont pas.

On limite le nombre de joueurs par tableau et on autorise des joueurs d'autres zones. Il devient difficile pour nos joueurs de se qualifier. Une notion d'éthique est essentielle, les zones ont été définies et je suis contre tout ce qui peut porter préjudice aux compétiteurs icaunais, pour les prochains tzj je demanderais aux organisateurs de ne prendre que les compétiteurs de la zone définie.



3.3: Reflexion en cours de notre commission sportive par Bruno et Emilie.

Aucun règlement n'avait été fait pour les championnats avant cette année. Bruno a formulé un règlement championnats. La catégorie NC et P12 ont été rassemblés. Les vétérans commencent à 40 ans (V2).

Eddy, qui va recevoir le championnat double, pose la question des volants officiels indiqués dans le règlement. Modifier le règlement : mettre le volant du club dans le règlement.

Nommer les champions différemment pour les 2 catégories P.

Le règlement est accepté par le comité.

3.4: Bilan du stage de Joigny du 1er octobre 2017 par Yan (informations transmises à JMC)

Sophie Tartarin a pris en charge le début du stage.

20 enfants : Aillant, Sens, Joigny, Ancy le franc, Noyers.

Les prochaines dates ne sont pas encore validées.

Ce stage a permis d'avoir une première vision d'effectif pour le DAD.

Stage financé par le CNDS (avant nouvelles orientations de ce dernier ?).

Dans un premier temps les stages resteront comme ça. À terme, il faudrait différencier par âges et compétences.

Manque des supports relationnels pour annoncer les événements, stages (affiches...). JMC va refaire une information au club pour leur rappeler qu'ils peuvent utiliser le site du CDB ad.

3.5: Point compétitions interclubs par Maxime.

Pas de problème.

Poule de 6 en D1.

D2 : poule de 6

D3 : poule de 7

JA : Thierry Villemont et Samuel Deschamps.

4) FORMATION:

4.1: Formation arbitrage du 28 et 29 octobre 2017 par JMC.

La formation s'est déroulée à Sens. JMC a demandé le compte rendu. Les résultats de chacun ont été donnés. Aucun candidat n'a été informé de ce compte rendu par les formateurs, ce qui est dommage.

2 jeunes ont eu l'écusson vert.

M.GOUTTE a demandé à Denis s'il avait été informé de ce stage, ce qui traduit une absence de confiance envers le codep. Le cahier des charges de la Ligue est très limité pour le club organisateur et l'organisation se traduit à l'approche de l'évènement, le président du codep n'était même pas destinataire des mails entre les instances et le club organisateur !!



Problématique de la validation : il y a suffisamment de candidats dans l'Yonne pour que la validation y soit faite. Les 4 adultes pourront passer cette validation dans l'année, les jeunes devront attendre leurs 16 ans, en attendant ils passent les écussons. Les écussons obtenus lors du stage ne seront pas payants cette année.

4.2: Formation MODEF les 21 et 22 avril 2018 à Tonnerre.

Les seuls qui ont renvoyés la fiche d'inscription dans les temps sont les candidats de la Nièvre. Les candidats devront régulariser administrativement leur situation.

75% pris en charge par le comité et en général le club prend en charge les 25% restant.

Yan devrait faire la formation.

4.3: DAD du 17 décembre 2017.

Le DAD aura lieu l'après-midi à Noyers. (Sauf candidature de dernière minute.

Beaucoup de perte de licenciés cette année. Petite promotion cette année.

5) Questions diverses.

Dans le cadre du déploiement des effectifs, il faut un outil pour aller voir les communautés de communes pour avoir les structures.

Les gymnases étaient classés entre structurant (9 terrains et 9m de haut) et structure légère. JMC informe qu'il a souhaité des modifications dans cette classification, modifications acceptées par Dimitri Boisaubert responsable du dossier à la ligue.

Emploi CODEP : pas de postulent le poste au comité. Le dossier stagne. Yan a éventuellement un jeune intéressé.

JM Bocci, président de Noyers/Ancy le Franc prend la parole pour faire le point sur la régularité de son club au niveau des jeunes, plus difficile au niveau des adultes.

-Fin de réunion à 22h30

Stéphanie Fisher, secrétaire CDBad89.